

Réf: Dossier 357248

Avis de constitution

SOCIETE « DIOMANDE-M TRANSPORT »

Siège Abidjan Abobo ANONKOUA KOUTE non loin de
l'ONUCL, lot 402 ilot 35 ., Lot 402, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOMANDE-M TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSPORT
- COMMERCE GENERAL
- PRESTATIONS DE SERVICES

Pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo ANONKOUA KOUTE non loin de l'ONUCL, lot 402 ilot 35 ., Lot 402, Ilot 32

Dirigeant(s) M DIOMANDE MORRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11454 du 05/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68188/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

